



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de neuf mois
clos le 31 décembre 2017



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	12
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	13

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport annuel de 2017 de l'ACSTA, le Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2017 et le Rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017 de l'ACSTA. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 27 février 2018, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire financée par des crédits parlementaires et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle de tiers fournisseur de services de contrôle. L'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);

- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers, et de leurs effets personnels, qui accèdent aux zones réglementées, y compris le contrôle des véhicules qui pénètrent dans les zones réglementées des aérodromes aux aéroports qui présentent les risques les plus élevés;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

L'ACSTA est aussi tenue de voir à ce que le contrôle de sécurité s'effectue de manière uniforme au Canada. Elle est aussi responsable des fonctions rattachées à la sécurité du transport aérien que le ministre des Transports pourrait lui assigner, sous réserve des modalités que le ministre pourrait établir.

En plus des activités prévues dans son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada (TC) afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

Avec l'appui de TC, l'ACSTA a conclu une entente d'essai avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA) pour la prestation de services de contrôle supplémentaires, en vigueur depuis le 5 octobre 2014. L'ACSTA a également conclu une entente similaire avec l'administration aéroportuaire de Vancouver (AAYVR) en vigueur depuis le 26 juin 2017. Ces ententes viendront à échéance le 31 mars 2018.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 septembre 2017.

CONFORMITÉ AUX INSTRUCTIONS

Régime de retraite à prestations déterminées

En décembre 2014, l'ACSTA a reçu instruction (décret C. P. 2014-1382) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* de s'aligner sur la direction donnée dans le Budget de 2013 concernant la réforme des régimes de retraite du secteur public. La réforme contenait une disposition prévoyant le rajustement du ratio de partage des coûts à 50/50 pour le service courant d'ici le 31 décembre 2017.

En juillet 2015, l'ACSTA a été avisée qu'une exemption pouvait s'appliquer aux régimes de retraite pour lesquels il était prouvé que la mise en œuvre de la réforme donnerait lieu à un traitement inéquitable pour les participants desdits régimes ou poserait des difficultés pour le recrutement et le maintien en poste des employés. À la suite de cet avis, l'ACSTA a commencé à travailler avec son actuaire externe à une analyse de cas devant appuyer une demande d'exemption fondée sur l'iniquité de la réforme pour les participants. L'ACSTA est d'avis que son analyse fait la preuve que la fermeture du régime de retraite à prestations déterminées en 2013 imposerait aux employés un partage des coûts inéquitable et que le ratio de partage des coûts devrait être calculé comme si le régime était offert à de nouveaux employés.

L'ACSTA a présenté la version définitive de son analyse de cas à TC en mai 2017, étant entendu qu'elle allait être approuvée avant l'échéance du 31 décembre 2017. En décembre, TC a informé l'ACSTA que l'analyse de cas ne serait pas approuvée à la date prévue à cause de retards dans le traitement. TC continue de travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir les approbations nécessaires. La date à laquelle ces approbations seront reçues n'est pas connue à l'heure actuelle.

Au 1er janvier 2018, l'ACSTA a aligné les taux des cotisations des employés aux objectifs soutenus dans l'analyse de cas en attente d'approbation.

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

À l'issue d'un concours visant à pourvoir le poste de vice-président, Services généraux, avocate générale et secrétaire de la société, l'ACSTA a annoncé la nomination de Lisa Hamilton à ce poste, le 2 février 2018. Le 21 février 2018, le gouverneur en conseil a nommé quatre nouveaux membres du Conseil d'administration en vue de remplacer ceux dont le mandat était échu et a renouvelé le mandat d'un autre membre.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET HEURES DE CONTRÔLE

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées au Canada a augmenté de 5,0 % au cours du trimestre clos le 31 décembre 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui a nécessité l'achat d'heures de contrôle supplémentaires pour pouvoir maintenir les temps d'attente aux mêmes niveaux. Les taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle continueront également d'augmenter pendant toute la période des Ententes sur les services de contrôle aux aéroports, ce qui intensifie les pressions sur le budget des heures de contrôle de l'ACSTA.

L'ACSTA collabore avec TC à l'élaboration d'une stratégie de financement à long terme efficace du point de vue opérationnel pour le CPE et le CNP.

CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Exemption aux points de CNP-aéronef

Le 18 juillet 2017, l'ACSTA a été dispensée de contrôler les non-passagers qui accèdent aux aéronefs à destination des États-Unis dans les aéroports où un programme de CNP amélioré est en place.

Mesures de sûreté accrues de la TSA (Transportation Security Administration)

Dans le cadre des règlements de TC, l'ACSTA a mis en place des mesures de sûreté accrues pour se conformer aux exigences de la Transportation Security Administration (TSA) applicables aux vols à destination des États-Unis en date du 19 juillet 2017, dont certaines ont été appliquées aux points de contrôle des vols intérieurs et internationaux pour des raisons d'uniformité opérationnelle. Ces mesures visent à contrôler tous les appareils électroniques dont la taille dépasse celle d'un téléphone cellulaire ou d'un téléphone intelligent pour les passagers qui franchissent tous les points de contrôle des aéroports de classe I et des sept plus grands aéroports de classe II. Elles pourraient inclure une fouille secondaire.

En substance, ces règlements signifient que les passagers continuent d'être sélectionnés au hasard pour un contrôle supplémentaire, lequel comporte maintenant le contrôle des appareils électroniques. Les passagers sélectionnés sont invités à retirer leurs appareils de leurs étuis de protection avant le contrôle et ils pourraient devoir montrer que les appareils peuvent être mis en marche. Les appareils électroniques qui ne peuvent pas être retirés de leur étui ou mis en marche au moment du contrôle ne seront pas permis au-delà du point de contrôle.

L'ACSTA a assumé les coûts engendrés à ce jour par la mise en œuvre de ces mesures accrues, en partie en réaffectant des fonds du CNP au CPE grâce à l'exemption aux points de CNP-aéronef présentée plus haut.

Changements à la Liste des articles interdits

Le 6 novembre 2017, TC a annoncé des changements à la Liste des articles interdits qui viennent modifier les procédures de contrôle aux points de contrôle de l'ACSTA. Il est nécessaire de rajuster les procédures de contrôle de temps en temps en fonction des changements à l'environnement de sécurité et pour s'harmoniser aux normes internationales et aux pays partenaires.

À compter du 27 novembre 2017, les poudres inorganiques et les matières granulaires d'un volume supérieur à 350 ml sont interdites dans les bagages de cabine au Canada. Le matériel interdit comprend les sels de bain, le sel de mer, la poudre pour bébés, la poudre pour les pieds, la poudre culinaire et le sable. Ces articles restent permis dans les bagages enregistrés.

TC a aussi modifié la liste pour que les très petites lames de couteau (de 6 cm ou moins) ne soient pas interdites sur les vols intérieurs et internationaux. Pour respecter notre entente de contrôle de sécurité avec les États-Unis, les lames de couteau de toutes longueurs demeurent interdites sur les vols à destination des États-Unis en passant par les installations de prédédouanement. Les lames de rasoir et les couteaux polyvalents de toutes tailles demeurent interdits à tous les points de contrôle.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'ACSTA sous-traite ses services à des fournisseurs de services de contrôle qui comptent sur un effectif d'agents de contrôle syndiqués pour fournir les services de contrôle. Étant donné la nature du modèle de prestation de services par des tiers, l'ACSTA n'a pas de rôle direct à jouer dans les relations de travail, et dépend de ses fournisseurs de services de contrôle pour négocier les conventions collectives et gérer les relations de travail avec leurs syndicats. La plupart des conventions collectives entre les fournisseurs de services de contrôle et les syndicats viennent à échéance le 31 mars 2018. Étant donné que le processus de négociation des conventions collectives a été amorcé, l'ACSTA a identifié un risque accru d'interruption de travail légal. L'ACSTA va continuer de surveiller les négociations entre les fournisseurs de services de contrôle et les syndicats et tiendra TC au courant des développements.

Aucun autre changement important n'a été apporté au profil de risque de l'organisation tel qu'il a été communiqué précédemment dans le *Rapport annuel 2017* pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts importants constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2017.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 décembre				Périodes de neuf mois closes les 31 décembre			
	2017	2016	Écart en \$	Écart en %	2017	2016	Écart en \$	Écart en %
	(non audités)	(non audités)			(non audités)	(non audités)		
Charges¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	136 066 \$	127 808 \$	8 258 \$	6,5 %	405 856 \$	374 854 \$	31 002 \$	8,3 %
Exploitation et entretien du matériel	9 440	11 153	(1 713)	(15,4 %)	27 745	31 409	(3 664)	(11,7 %)
Soutien des programmes et services généraux	20 712	19 595	1 117	5,7 %	61 033	58 677	2 356	4,0 %
Amortissement	14 819	13 026	1 793	13,8 %	43 240	38 650	4 590	11,9 %
Total des charges	181 037	171 582	9 455	5,5 %	537 874	503 590	34 284	6,8 %
Autres charges (produits)	(81)	1 703	(1 784)	(104,8 %)	2 072	3 944	(1 872)	(47,5 %)
Performance financière avant les revenus et le financement public	180 956	173 285	7 671	4,4 %	539 946	507 534	32 412	6,4 %
Revenus	4 474	2 297	2 177	94,8 %	11 983	4 676	7 307	156,3 %
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	159 339	154 418	4 921	3,2 %	476 473	453 935	22 538	5,0 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	14 944	14 167	777	5,5 %	44 363	41 784	2 579	6,2 %
Total du financement public	174 283	168 585	5 698	3,4 %	520 836	495 719	25 117	5,1 %
Performance financière	(2 199)\$	(2 403)\$	204 \$	8,5 %	(7 127)\$	(7 139)\$	12 \$	0,2 %
Autres éléments du résultat global	(14 871)	20 410	(35 281)	(172,9 %)	(6 517)	8 317	(14 834)	(178,4 %)
Résultat global total	(17 070)\$	18 007 \$	(35 077)\$	(194,8 %)	(13 644)\$	1 178 \$	(14 822)\$	(1 258,2 %)

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 8 258 \$ (6,5 %) et de 31 002 \$ (8,3 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'achat d'heures de contrôle supplémentaires au coût total de 3 483 \$ et de 17 262 \$, jumelé aux augmentations annuelles du taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle de 4 084 \$ et 12 121 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017.

Les augmentations du nombre d'heures de contrôle achetées pour le trimestre et la période de neuf mois sont principalement attribuables aux exigences de contrôle supplémentaires pour répondre à la hausse du nombre de passagers, aux changements des besoins opérationnels à certains aéroports et à la mise en place de mesures de sûreté accrues entrées en vigueur le 19 juillet 2017. Les augmentations sont également dues à l'achat d'heures de contrôle supplémentaires relatives aux ententes d'essai avec la GTAA et l'AAYVR ainsi qu'aux exigences de contrôle additionnelles à l'appui du programme de CNP amélioré, alors que la construction d'installations permanentes pour la fouille de véhicules est terminée dans certains aéroports. Ces augmentations sont en partie compensées par l'exemption aux points de CNP-aéronef qui est entrée en vigueur le 18 juillet 2017.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont diminué de 1 713 \$ (15,4 %) et de 3 664 \$ (11,7 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les baisses s'expliquent principalement par la diminution des coûts reliés aux pièces de rechange et à l'entretien du matériel attribuable au remplacement du matériel de SDE par du nouveau matériel assorti d'une garantie de base, en conformité avec le programme de gestion du cycle de vie des immobilisations, et à la réduction des besoins en matière de formation pour les fournisseurs d'entretien du matériel afin de soutenir le déploiement constant de nouveau matériel de SDE.

Soutien des programmes et services généraux

Les coûts de soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 1 117 \$ (5,7 %) et de 2 356 \$ (4,0 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les hausses touchent divers coûts administratifs, dont celui des services professionnels à l'appui des initiatives d'entreprise (p.ex., l'examen de la gouvernance de l'ACSTA), des loyers et des installations découlant des crédits d'impôt foncier reçus en 2016 et de la contrepassation dans l'exercice précédent d'un montant au titre des taxes à la consommation.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1 793 \$ (13,8 %) et de 4 590 \$ (11,9 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les hausses sont dues principalement aux nouveaux déploiements des voies ACSTA Plus et aux déploiements du matériel de CBE dans le cadre du programme de gestion du cycle de vie. Les hausses sont partiellement compensées par le vieux matériel de CBE en voie d'être complètement amorti. Elles sont également compensées par les fluctuations de la durée de vie utile estimée pour le matériel visé par le programme de gestion du cycle de vie du matériel de CBE.

Autres charges (produits)

Le poste des autres charges (produits) a diminué de 1 784 \$ (104,8 %) et de 1 872 \$ (47,5 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. La diminution pour le trimestre est principalement attribuable à la diminution des radiations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles et à des taux de change plus favorables dans la période considérée. C'est également attribuable à un gain net sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés au cours de la période.

La diminution pour la période de neuf mois est en grande partie attribuable à la perte de valeur d'immobilisations corporelles, enregistrée dans la période précédente, relative au matériel de contrôle qui ne répondait plus aux normes de TC et une baisse de la perte sur change, en partie compensées par une perte nette sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 2 177 \$ (94,8 %) et de 7 307 \$ (156,3 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les augmentations sont principalement attribuables à l'achat d'un nombre plus élevé d'heures de contrôle supplémentaires au montant de 1 994 \$ et de 6 132 \$, respectivement, en raison des ententes d'essai. L'augmentation pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 est aussi due à un crédit fournisseur sans effet sur la trésorerie de 792 \$.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Le montant des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation a augmenté de 4 921 \$ (3,2 %) et de 22 538 \$ (5,0 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes, ainsi que des frais de soutien des programmes et services généraux, partiellement compensée par la baisse des charges au titre de l'exploitation et de l'entretien du matériel, décrites précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 777 \$ (5,5 %) et de 2 579 \$ (6,2 %), pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'amortissement accru d'immobilisations, partiellement compensées par les diminutions de la perte de valeur des immobilisations et des radiations d'immobilisations corporelles et incorporelles, décrites précédemment.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant des modifications aux hypothèses actuarielles et du rendement des actifs des régimes de retraite.

La perte au titre des autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 s'établit à 14 871 \$ et est attribuable à une perte de réévaluation de 23 421 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une diminution du taux d'actualisation de 50 points de base depuis le 30 septembre 2017. Cette perte a été partiellement compensée par un gain de réévaluation de 8 550 \$ attribuable à un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur au taux initialement posé comme hypothèse par l'ACSTA. Le gain au titre des autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 s'établit à 20 410 \$ s'explique par un gain de réévaluation du passif au titre des prestations définies de 24 197 \$ découlant d'une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base entre le 30 septembre 2016 et le 31 décembre 2016, partiellement compensé par une perte de réévaluation de 3 787 \$ découlant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur au taux initialement utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA.

La perte au titre des autres éléments du résultat global pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 s'établit à 6 517 \$ et est attribuable à une perte de réévaluation de 12 095 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une diminution du taux d'actualisation de 25 points de base depuis le 31 mars 2017, partiellement compensée par un gain de réévaluation de 5 578 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses. Le gain au titre des autres éléments du résultat global pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2016 s'établit à 8 317 \$ et est attribuable à un gain de réévaluation résultant d'un taux de rendement des actifs des régimes réel supérieur au taux initialement posé comme hypothèse par l'ACSTA.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 31 décembre 2017 comparativement au 31 mars 2017.

Points saillants financiers – État intermédiaire				
résumé de la situation financière				
	31 décembre	31 mars		
(en milliers de dollars canadiens)	2017	2017	Écart en \$	Écart en %
	(non audités)	(audités)		
Actifs courants	144 626 \$	152 005 \$	(7 379) \$	(4,9%)
Actifs non courants	426 182	428 458	(2 276)	(0,5%)
Total des actifs	570 808 \$	580 463 \$	(9 655) \$	(1,7%)
Passifs courants	145 603 \$	150 796 \$	(5 193) \$	(3,4%)
Passifs non courants	444 056	434 874	9 182	2,1 %
Total des passifs	589 659 \$	585 670 \$	3 989 \$	0,7 %

Actifs

Les actifs courants ont diminué de 7 379 \$ (4,9 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une diminution de 40 955 \$ des clients et autres débiteurs principalement attribuable à une baisse de 39 236 \$ des crédits parlementaires à recevoir et une diminution de 2 722 \$ des taxes à recouvrer, partiellement compensée par une augmentation des montants à recevoir pour les services de contrôle supplémentaires de 1 064 \$;
- une diminution de 1 859 \$ des stocks principalement attribuable à une utilisation de 1 790 \$ au titre des cartes de CIZR et des uniformes;
- une diminution des charges payées d'avance de 1 091 \$ attribuable à l'amortissement des primes annuelles d'assurance et des services annuels d'entretien et de soutien;
- une augmentation de 36 800 \$ de la trésorerie principalement attribuable à l'écart dans le montant des crédits reçus du gouvernement du Canada et au moment où les montants à payer aux fournisseurs de biens et services sont versés.

Les actifs non courants ont diminué de 2 276 \$ (0,5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une diminution de 8 146 \$ de l'actif au titre des avantages du personnel. L'actif au titre des avantages du personnel comprend le régime de retraite enregistré de l'ACSTA et le régime de retraite supplémentaire, qui se trouvent tous deux en situation d'actif net. La diminution est principalement attribuable à une perte de réévaluation de 10 473 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une diminution du taux d'actualisation de 25 points de base depuis le 31 mars 2017, et de l'excédent du coût des prestations définies sur les cotisations de 3 251 \$. Cette diminution a été partiellement compensée par un rendement réel des actifs des régimes supérieur de 5 578 \$ au rendement prévu selon les hypothèses de l'ACSTA;
- une augmentation de 5 927 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur de 50 396 \$, qui a été partiellement compensée par un amortissement de 43 240 \$.

Passifs

Les passifs courants ont diminué de 5 193 \$ (3,4 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une diminution de 2 950 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation due à une diminution du solde des stocks et des charges payées d'avance;
- une diminution de 2 725 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs ont été effectués;

Les passifs non courants ont augmenté de 9 182 \$ (2,1 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une augmentation du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations de 5 112 \$ résultant de l'excédent des crédits parlementaires acquis de 49 475 \$ sur l'amortissement de 44 363 \$;
- une augmentation du passif au titre des avantages du personnel de 3 486 \$ qui s'explique par une réévaluation de l'autre régime à prestations définies de 1 622 \$, telle que décrite dans la section de l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global, et par l'excédent des coûts des prestations courantes sur les cotisations de 1 864 \$.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement pour approbation au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022*.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les activités de l'ACSTA sont financées principalement grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement de la performance financière comptabilisée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée » :

Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2017 (non audités)	2016 (non audités)	2017 (non audités)	2016 (non audités)
Performance financière avant les revenus et le financement public	180 956 \$	173 285 \$	539 946 \$	507 534 \$
Revenus	(4 474)	(2 297)	(11 983)	(4 676)
Performance financière avant le financement public	176 482	170 988	527 963	502 858
Charges sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(14 819)	(13 026)	(43 240)	(38 650)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 596)	(1 858)	(5 115)	(5 767)
Frais relatifs aux employés à payer ²	(1 032)	(602)	(2 157)	(1 542)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	(157)	(1 127)	(1 089)	(1 144)
Perte non monétaire sur conversion de devise reconnue en performance financière	(40)	-	(1)	-
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(9)	-	(40)	(3)
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	-	-	-	(1 934)
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	426	-	(813)	-
Avantages incitatifs à la location différés dans la performance financière ⁴	62	74	223	223
Gain (perte) sur sorties d'immobilisations corporelles	22	(31)	(50)	(106)
Crédits non monétaires de fournisseurs	-	-	792	-
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	159 339 \$	154 418 \$	476 473 \$	453 935 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(282)	(1 280)	(2 950)	(4 892)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	159 057 \$	153 138 \$	473 523 \$	449 043 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 31 décembre 2017. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés et passés en charges comme pièces de rechange au cours de l'exercice considéré, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent un ajustement comptable sans effet sur la trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer, l'utilisation gratuite de parties communes et les améliorations locatives fournies sans frais. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le tableau ci-après résume le rapprochement des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et des acquisitions d'immobilisations présentées selon les IFRS :

Rapprochement des acquisitions d'immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2017 (non audités)	2016 (non audités)	2017 (non audités)	2016 (non audités)
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs	18 912 \$	33 354 \$	48 610 \$	80 061 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs	979	2 034	1 786	4 795
Total des acquisitions d'immobilisations	19 891 \$	35 388 \$	50 396 \$	84 856 \$
Produits de la sortie d'immobilisations	(22)	(2)	(50)	(5)
Acquisitions non monétaires provenant des crédits de fournisseurs	-	-	(792)	-
Perte (gain) non monétaire sur conversion de devise en lien avec des acquisitions d'immobilisations	2	-	(79)	-
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	19 871 \$	35 386 \$	49 475 \$	84 851 \$

¹ Les produits de la sortie d'immobilisations incluent des produits non monétaires reçus sous forme de notes de crédit de fournisseurs.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Michael Saunders
Président et chef de la direction

Ottawa, Canada

Le 27 février 2018



Andie Andreou, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada

Le 27 février 2018

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

31 décembre 2017

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	73 067 \$	36 267 \$
Clients et autres débiteurs (note 3)	55 784	96 739
Stocks (note 4)	13 870	15 729
Charges payées d'avance	1 905	2 996
Actifs financiers dérivés (note 12)	-	274
	144 626	152 005
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	407 224	400 908
Immobilisations incorporelles (note 6)	8 062	8 451
Actif au titre des avantages du personnel (note 9)	10 896	19 042
Actifs financiers dérivés (note 12)	-	57
	426 182	428 458
Total des actifs	570 808 \$	580 463 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	129 346 \$	132 071 \$
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	15 775	18 725
Passifs financiers dérivés (note 12)	482	-
	145 603	150 796
Passifs non courants		
Retenues sur contrats de construction (note 12)	1 742	935
Avantages incitatifs à la location différés	465	688
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	414 071	408 959
Passif au titre des avantages du personnel (note 9)	27 778	24 292
	444 056	434 874
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(18 851)	(5 207)
Total des passifs et des capitaux propres	570 808 \$	580 463 \$

Éventualités (note 7) et accords contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Charges				
Contrôle préembarquement	99 936 \$	91 976 \$	293 217 \$	268 198 \$
Contrôle des bagages enregistrés	36 991	36 690	110 696	107 014
Contrôle des non-passagers	32 792	32 792	100 463	97 269
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	797	663	2 286	2 237
Services généraux	10 521	9 461	31 212	28 872
Total des charges (note 10)	181 037	171 582	537 874	503 590
Autres charges (produits)				
Perte de change	209	544	118	749
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	157	1 127	1 089	1 144
Charges financières	1	1	2	11
(Gain) perte net sur la juste valeur des instruments financiers dérivés	(426)	-	813	-
(Gain) perte sur sortie d'immobilisations corporelles	(22)	31	50	106
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	-	-	1 934
Total des autres charges (produits)	(81)	1 703	2 072	3 944
Performance financière avant les revenus et le financement public	180 956	173 285	539 946	507 534
Revenus				
Services de contrôle supplémentaires	4 160	2 165	10 459	4 327
Produits financiers	193	132	431	349
Revenus de location	75	-	255	-
Revenus divers	46	-	838	-
Total des revenus	4 474	2 297	11 983	4 676
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	159 339	154 418	476 473	453 935
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	14 944	14 167	44 363	41 784
Total du financement public	174 283	168 585	520 836	495 719
Performance financière	(2 199) \$	(2 403) \$	(7 127) \$	(7 139) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	(14 871)	20 410	(6 517)	8 317
Résultat global total	(17 070) \$	18 007 \$	(13 644) \$	1 178 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 31 décembre :

	Déficit accumulé
Solde au 30 septembre 2017	(1 781) \$
Performance financière	(2 199)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	(14 871)
Solde au 31 décembre 2017	(18 851) \$
Solde au 30 septembre 2016	(38 295) \$
Performance financière	(2 403)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	20 410
Solde au 31 décembre 2016	(20 288) \$

Pour les périodes de neuf mois closes le 31 décembre :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2017	(5 207) \$
Performance financière	(7 127)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	(6 517)
Solde au 31 décembre 2017	(18 851) \$
Solde au 31 mars 2016	(21 466) \$
Performance financière	(7 139)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	8 317
Solde au 31 décembre 2016	(20 288) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(2 199) \$	(2 403) \$	(7 127) \$	(7 139)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 5 et 10)	14 522	12 696	42 394	37 661
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel	1 596	1 858	5 115	5 767
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 6 et 10)	297	330	846	989
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	157	1 127	1 089	1 144
Autres transactions sans effet sur la trésorerie (note 15)	9	-	(752)	3
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(14 944)	(14 167)	(44 363)	(41 784)
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(426)	-	813	-
Avantages incitatifs à la location différés reconnus dans la performance financière	(62)	(74)	(223)	(223)
(Gain) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(22)	31	50	106
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	-	-	1 934
<u>Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 15)</u>	<u>4 775</u>	<u>(43 713)</u>	<u>25 182</u>	<u>(7 087)</u>
	3 703	(44 315)	23 024	(8 629)
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	17 600	20 000	62 409	64 872
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 194)	(31 824)	(48 179)	(56 836)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(89)	(1 150)	(457)	(2 241)
<u>Produit de la sortie d'immobilisations corporelles</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>2</u>
	4 320	(12 972)	13 776	5 797
Augmentation (diminution) de la trésorerie	8 023	(57 287)	36 800	(2 832)
Trésorerie à l'ouverture de la période	65 044	65 682	36 267	11 227
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>	<u>73 067 \$</u>	<u>8 395 \$</u>	<u>73 067 \$</u>	<u>8 395</u>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, du contrôle des passagers et des bagages au contrôle des travailleurs des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En octobre 2014, l'ACSTA a conclu une entente d'essai du contrôle supplémentaire avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto, ce qui permettait à cette dernière d'acheter des heures de contrôle supplémentaires au CPE auprès de l'ACSTA selon le principe de recouvrement des coûts. Avec l'appui de Transports Canada, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2018. L'ACSTA a conclu une entente d'essai semblable avec l'administration aéroportuaire de Vancouver, laquelle est entrée en vigueur le 26 juin 2017 et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2018.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 27 février 2018.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Tel qu'il est autorisé par l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont pour but de fournir une mise à jour sur la dernière série complète d'états financiers annuels audités. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

(b) Changements comptables à venir

À la date des présents états financiers, les nouvelles normes pertinentes suivantes étaient publiées par le CNCI, mais non en vigueur. L'ACSTA est à évaluer leur incidence potentielle sur ses états financiers et continuera à surveiller les faits nouveaux relatifs à ces normes jusqu'à ce qu'elles soient adoptées.

(i) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 vient remplacer l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction* ainsi que d'autres interprétations relatives aux produits. La norme établit les principes, qu'une entité devrait adopter, régissant la divulgation des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Elle entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base rétrospective, et l'adoption anticipée est autorisée.

L'ACSTA anticipe qu'il n'y aura pas de répercussions sur sa performance financière, son résultat global ou son déficit accumulé à la suite de l'adoption de l'IFRS 15. Cependant, plus d'informations devront être divulguées par voie de notes aux états financiers, en particulier sur l'utilisation d'estimations et les jugements posés.

(ii) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 a été publiée en juillet 2014 dans sa version définitive; elle remplace toutes ses versions antérieures d'IFRS 9. Elle met un terme au projet visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 propose un modèle logique de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues, et une révision significative des dispositions sur la comptabilité de couverture. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base rétrospective.

L'ACSTA s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 9 n'ait pas de répercussions sur sa performance financière, son résultat global ou son déficit accumulé. Cependant, plus d'informations devront être divulguées par voie de notes aux états financiers concernant en particulier le modèle des pertes de crédit attendues.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(iii) IFRS 16, *Contrats de location*

L'IFRS 16 précise la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent est de faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, *Contrats de location* et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2019, sur une base rétrospective, et l'adoption anticipée est autorisée au cours de la période d'adoption de la norme IFRS 15.

L'ACSTA poursuit son évaluation de l'IFRS 16. Une évaluation initiale des accords de l'Administration a permis de recenser une vingtaine de contrats qui sont présentement en cours d'analyse et dont la valeur totale non actualisée s'élève à 31 359 \$, telle que divulguée à la note 13(b).

3. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Crédits parlementaires	44 498 \$	83 734 \$
TPS et TVH à recouvrer	5 233	8 574
Services de contrôle supplémentaires	2 855	1 791
TVP à recouvrer	3 131	2 512
Autres	67	128
	<u>55 784 \$</u>	<u>96 739 \$</u>

Les modalités de crédit relatives aux comptes clients à recevoir sont de 30 jours. Au 31 décembre et au 31 mars 2017, aucun montant inclus dans les clients et autres débiteurs n'était en souffrance.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

4. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Pièces de rechange	13 230 \$	13 299 \$
CIZR	337	1 082
Uniformes	303	1 348
	13 870 \$	15 729 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2016	117 081	\$ 678 886	\$ 16 482	\$ 5 394	\$ 23 265	\$ 84	\$ 9 489	\$ 96 845	\$ 947 526
Entrées	10 528	30 446	181	166	2 121	-	494	60 688	104 624
Sorties	(2 106)	(35 211)	(58)	-	(108)	-	-	(42)	(37 525)
Radiations	(2 565)	(1 497)	-	(266)	(3 497)	(54)	(54)	-	(7 933)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	(1 934)	(1 934)
Reclassements	2 345	74 543	3 740	35	5 422	-	-	(86 085)	-
Solde au 31 mars 2017	125 283	\$ 747 167	\$ 20 345	\$ 5 329	\$ 27 203	\$ 30	\$ 9 929	\$ 69 472	\$ 1 004 758
Solde au 31 mars 2017	125 283	\$ 747 167	\$ 20 345	\$ 5 329	\$ 27 203	\$ 30	\$ 9 929	\$ 69 472	\$ 1 004 758
Entrées	9 245	17 868	7	-	521	-	87	22 211	49 939
Sorties	(1 104)	(53 552)	(436)	-	(441)	-	-	-	(55 533)
Radiations	(430)	(776)	(1 224)	(1 392)	(345)	-	(25)	(123)	(4 315)
Matériel destiné à la vente	-	-	(436)	-	-	-	-	-	(436)
Reclassements	5 389	15 491	527	454	1 374	-	11	(23 246)	-
Solde au 31 décembre 2017	138 383	\$ 726 198	\$ 18 783	\$ 4 391	\$ 28 312	\$ 30	\$ 10 002	\$ 68 314	\$ 994 413
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2016	73 621	\$ 485 440	\$ 7 643	\$ 3 457	\$ 17 385	\$ 84	\$ 8 251	\$ -	\$ 595 881
Amortissement	9 493	36 510	1 783	533	2 779	-	406	-	51 504
Sorties	(1 851)	(34 841)	(59)	-	(105)	-	-	-	(36 856)
Radiations	(2 022)	(1 427)	538	(266)	(3 393)	(54)	(55)	-	(6 679)
Reclassements	(1 357)	(770)	920	-	1 207	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2017	77 884	\$ 484 912	\$ 10 825	\$ 3 724	\$ 17 873	\$ 30	\$ 8 602	\$ -	\$ 603 850
Solde au 31 mars 2017	77 884	\$ 484 912	\$ 10 825	\$ 3 724	\$ 17 873	\$ 30	\$ 8 602	\$ -	\$ 603 850
Amortissement	8 181	29 790	1 230	477	2 439	-	277	-	42 394
Sorties	(1 101)	(53 455)	(436)	-	(441)	-	-	-	(55 433)
Radiations	(282)	(676)	(467)	(1 392)	(344)	-	(25)	-	(3 186)
Matériel destiné à la vente	-	-	(436)	-	-	-	-	-	(436)
Solde au 31 décembre 2017	84 682	\$ 460 571	\$ 10 716	\$ 2 809	\$ 19 527	\$ 30	\$ 8 854	\$ -	\$ 587 189
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2017	47 399	\$ 262 255	\$ 9 520	\$ 1 605	\$ 9 330	\$ -	\$ 1 327	\$ 69 472	\$ 400 908
Au 31 décembre 2017	53 701	\$ 265 627	\$ 8 067	\$ 1 582	\$ 8 785	\$ -	\$ 1 148	\$ 68 314	\$ 407 224

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Aucun montant relatif à une perte de valeur n'a été comptabilisé au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017. Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, l'ACSTA a comptabilisé des pertes de valeur de 1 934 \$ liées à du matériel de contrôle qui n'était plus en mesure de contribuer à la réalisation du mandat de l'ACSTA en raison des avancées techniques.

Aucun montant n'a été enregistré relativement à la reprise d'une perte de valeur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, l'ACSTA a radié des immobilisations corporelles pour des montants de 157 \$ (1 127 \$ en 2016) et de 1 089 \$ (1 138 \$ en 2016), respectivement. Ces radiations représentent principalement de l'équipement qui a été mis hors service à mesure que le nouvel équipement était déployé.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2017, la direction a approuvé un plan de sortie de l'une de ses unités de contrôle portatives pour laquelle aucune utilisation n'est prévue dans l'avenir. L'ACSTA met la dernière main aux modalités de vente de l'unité à un tiers. La vente devrait se réaliser au cours des douze prochains mois. L'unité en question affichait une valeur nette comptable à néant.

L'ACSTA classe ses immobilisations corporelles comme étant destinées à la vente lorsque leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition s'observe lorsque l'actif peut être vendu dans l'immédiat et dans son état actuel, et que sa vente est hautement probable. Un actif destiné à la vente est évalué au plus faible de sa valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Un actif classé comme étant destiné à la vente n'est plus amorti.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	Logiciels en développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2016	4 171 \$	19 583 \$	414 \$	24 168 \$
Entrées	329	919	1 958	3 206
Radiations	(389)	(886)	-	(1 275)
Reclassements	-	39	(39)	-
Solde au 31 mars 2017	4 111 \$	19 655 \$	2 333 \$	26 099 \$
Solde au 31 mars 2017	4 111 \$	19 655 \$	2 333 \$	26 099 \$
Entrées	143	-	314	457
Radiations	(68)	-	-	(68)
Solde au 31 décembre 2017	4 186 \$	19 655 \$	2 647 \$	26 488 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2016	3 266 \$	14 149 \$	- \$	17 415 \$
Amortissement	221	1 226	-	1 447
Radiations	(368)	(846)	-	(1 214)
Solde au 31 mars 2017	3 119 \$	14 529 \$	- \$	17 648 \$
Solde au 31 mars 2017	3 119 \$	14 529 \$	- \$	17 648 \$
Amortissement	211	635	-	846
Radiations	(68)	-	-	(68)
Solde au 31 décembre 2017	3 262 \$	15 164 \$	- \$	18 426 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2017	992 \$	5 126 \$	2 333 \$	8 451 \$
Au 31 décembre 2017	924 \$	4 491 \$	2 647 \$	8 062 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Provisions et éventualités

(a) Provisions

Plusieurs litiges, contrôles et poursuites ont été déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent une incertitude inhérente, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les provisions sont déterminées d'après le résultat d'analyses internes, de consultations auprès d'experts externes en la matière et les renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers.

Aucune provision n'était comptabilisée au 31 décembre et au 31 mars 2017.

(b) Éventualités

Les passifs éventuels de l'ACSTA comprennent les litiges et poursuites judiciaires, ainsi que les coûts de démantèlement pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée.

(i) Litiges et poursuites judiciaires

Au 31 décembre 2017, aucun litige important contre l'ACSTA n'était en suspens.

(ii) Coûts de démantèlement

Durant la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, il n'y a eu aucun changement significatif concernant les éventualités relatives aux coûts de démantèlement. Se reporter à la note 8(b)(ii) des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2017 pour une description des coûts de démantèlement de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	18 725 \$	19 171 \$
Charges d'exploitation financées par les crédits parlementaires	473 523	615 925
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés	(476 473)	(616 371)
Solde à la clôture de la période	15 775 \$	18 725 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	408 959 \$	357 936 \$
Dépenses en immobilisations financées par les crédits parlementaires	49 475	107 809
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(44 363)	(56 786)
Solde à la clôture de la période	414 071 \$	408 959 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	429 846 \$	427 684 \$

Se reporter à la note 11 pour plus d'information au sujet du financement public.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

(a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	8 564 \$	16 620 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	2 332	2 422
	10 896	19 042
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(27 778)	(24 292)
	(27 778)	(24 292)
Avantages du personnel – passif net	(16 882) \$	(5 250) \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	2 050 \$	2 256 \$	18 \$	28 \$	411 \$	504 \$	2 479 \$	2 788 \$
Frais administratifs	63	61	3	4	-	-	66	65
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	1 646	1 588	38	42	241	256	1 925	1 886
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(1 727)	(1 570)	(61)	(56)	-	-	(1 788)	(1 626)
Coût (produits) des prestations définies	2 032 \$	2 335 \$	(2)\$	18 \$	652 \$	760 \$	2 682 \$	3 113 \$
Réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts (Pertes) gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	8 422 \$	(3 869)\$	128 \$	82 \$	- \$	- \$	8 550 \$	(3 787)\$
	(19 918)	20 157	(381)	525	(3 122)	3 515	(23 421)	24 197
Réévaluations des régimes à prestations définies	(11 496)\$	16 288 \$	(253)\$	607 \$	(3 122)\$	3 515 \$	(14 871)\$	20 410 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de neuf mois closes les 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	6 148 \$	6 766 \$	52 \$	84 \$	1 235 \$	1 512 \$	7 435 \$	8 362 \$
Frais administratifs	188	187	11	12	-	-	199	199
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	4 935	4 764	114	126	725	768	5 774	5 658
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(5 179)	(4 712)	(181)	(168)	-	-	(5 360)	(4 880)
Coût (produits) des prestations définies	6 092 \$	7 005 \$	(4)\$	54 \$	1 960 \$	2 280 \$	8 048 \$	9 339 \$
Réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	5 483 \$	8 099 \$	95 \$	218 \$	- \$	- \$	5 578 \$	8 317 \$
Pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	(10 257)	-	(216)	-	(1 622)	-	(12 095)	-
Réévaluations des régimes à prestations définies	(4 774)\$	8 099 \$	(121)\$	218 \$	(1 622)\$	- \$	(6 517)\$	8 317 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, l'ACSTA a comptabilisé des charges de 124 \$ (91 \$ en 2016) et de 361 \$ (250 \$ en 2016), respectivement, relativement au volet de cotisations définies du RRE.

(c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs liés aux régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période d'établissement de rapports. Cela comprend habituellement l'ajustement des taux d'actualisation et du taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains et/ou pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, des pertes de réévaluation de 14 871 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 50 points de base (de 4,00 % au 30 septembre 2017 à 3,50 % au 31 décembre 2017). Cela a été compensé en partie par un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (taux réel de 5,47 % par rapport au taux anticipé de 0,94 % pour le RRE et taux réel de 2,93 % par rapport au taux anticipé de 0,94 % pour le RRS).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, des gains de réévaluation de 20 410 \$ ont été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base (de 3,25 % au 30 septembre 2016 à 3,75 % au 31 décembre 2016) et un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRS (taux réel de 2,29 % par rapport au taux anticipé de 0,94 %). Ces gains ont été partiellement compensés par un taux de rendement réel des actifs du régime inférieur au taux utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de -1,30 % par rapport au taux anticipé de 0,94 %).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, des pertes de réévaluation de 6 517 \$ ont été réalisées à la suite d'une baisse du taux d'actualisation de 25 points de base (de 3,75 % au 31 mars 2017 à 3,50 % au 31 décembre 2017). Cela a été compensé en partie par des gains de réévaluation découlant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur au taux utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA (taux réel de 5,78 % par rapport au taux anticipé de 2,81 % pour le RRE, et taux réel de 4,29 % par rapport au taux anticipé de 2,81 % pour le RRS).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, des gains de réévaluation de 8 317 \$ ont été réalisés en raison d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur au taux utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA (taux réel de 7,84 % par rapport au taux anticipé de 2,82 % pour le RRE et de 6,46 % par rapport au taux anticipé de 2,82 % pour le RRS). Il n'y a eu aucune incidence due aux modifications des hypothèses actuarielles, puisqu'elles n'ont pas changé significativement au cours de la période de neuf mois.

(d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre se présentent comme suit :

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Cotisations de l'employeur				
RRE	1 032 \$	1 189 \$	2 810 \$	3 447 \$
RRS	21	37	27	37
ARPD	33	29	96	88
	1 086 \$	1 255 \$	2 933 \$	3 572 \$

Le total des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 est estimé à 4 044 \$.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	134 029 \$	125 962 \$	400 358 \$	369 307 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 541	1 429	4 211	4 344
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	496	417	1 287	1 203
	136 066	127 808	405 856	374 854
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	9 082	10 518	26 890	29 195
CIZR	301	169	745	835
Formation et certification	57	466	110	1 379
	9 440	11 153	27 745	31 409
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	14 944	14 684	44 639	44 209
Contrats de location simple	1 615	1 156	4 806	4 312
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 446	1 343	4 185	3 754
Autres frais administratifs	1 147	1 060	3 336	2 415
Frais de bureau et frais informatiques	1 098	1 121	3 285	3 421
Communications et sensibilisation du public	462	231	782	566
	20 712	19 595	61 033	58 677
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles	14 522	12 696	42 394	37 661
Amortissement des immobilisations incorporelles	297	330	846	989
	14 819	13 026	43 240	38 650
	181 037 \$	171 582 \$	537 874 \$	503 590 \$

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association. Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est actuellement pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. C'est pour cette raison que le rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	198 510 \$	194 211 \$	544 951 \$	506 695 \$
Montants reçus et à recevoir liés à la période précédente	(39 966)	(40 905)	(67 925)	(54 733)
Montants à être facturés (différés) aux périodes futures	513	(168)	(3 503)	(2 919)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (note 8)	159 057 \$	153 138 \$	473 523 \$	449 043 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	15 172 \$	44 487 \$	70 695 \$	95 142 \$
Montants reçus et à recevoir liés à la période précédente	(605)	(19 465)	(15 809)	(14 872)
Montants à être facturés (différés) aux périodes futures	5 304	10 364	(5 411)	4 581
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (note 8)	19 871 \$	35 386 \$	49 475 \$	84 851 \$

Les crédits parlementaires à être facturés (différés) aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (supérieures) aux dépenses en immobilisations et d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront facturés (utilisés) au cours du prochain trimestre.

12. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à la valeur comptable étant donné la naturelle actuelle de ces instruments.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Les valeurs comptables et les justes valeurs correspondantes des autres actifs et passifs financiers de l'ACSTA sont les suivantes :

	31 décembre 2017		31 mars 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)
Instruments financiers mesurés à la juste valeur				
Actifs financiers dérivés ¹	- \$	- \$	331 \$	331 \$
Passifs financiers dérivés ¹	482	482	-	-
Instruments financiers mesurés au coût amorti				
Retenues sur contrats de construction ²	1 742 \$	1 742 \$	935 \$	935 \$

¹ La juste valeur est basée sur un modèle de flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables.

² La juste valeur est déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisés selon les taux obligataires publiés par le gouvernement du Canada ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 ou de l'exercice clos le 31 mars 2017.

13. Accords contractuels

(a) Accords contractuels non liés aux contrats de location simple

Dans le cours normal des affaires, l'ACSTA conclut des accords contractuels pour l'acquisition de biens et services. Ces accords contractuels doivent respecter les crédits autorisés et sont assortis de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de mettre fin aux contrats, à sa discrétion et sans pénalité. Les accords les plus significatifs sont les contrats signés avec les fournisseurs de services de contrôle pour la prestation de tels services ainsi qu'avec les fournisseurs de matériel de contrôle et des services d'entretien de ce matériel.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente les soldes, sans les taxes applicables, de ces accords contractuels :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Exploitation	2 402 820 \$	2 819 072 \$
Immobilisations	141 163	139 093
Total	2 543 983 \$	2 958 165 \$

(b) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour des locaux à bureau, et d'autres espaces et du matériel. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location, sans les taxes applicables, sont les suivants :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
1 an au plus	10 005 \$	7 035 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	21 354	21 970
Plus de 5 ans	-	4 660
Total	31 359 \$	33 665

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale.

14. Transactions entre parties liées

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre, l'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

(a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant résume les transactions entre l'ACSTA et ses parties liées :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	31 décembre 2017	2016	2017	2016
Revenus	174 283 \$	168 585 \$	520 836 \$	495 719 \$
Charges	4 034	4 494	11 755	11 601

Les revenus provenant des transactions avec les parties liées représentent les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les charges présentées ci-dessus pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017 comprennent des montants de 3 753 \$ (4 327 \$ en 2016) et de 10 999 \$ (11 124 \$ en 2016), respectivement, en taxes non recouvrables payées aux fiduciaires de l'Agence du revenu du Canada.

Les soldes suivants relatifs aux parties liées sont inclus dans les clients et autres débiteurs ainsi que dans les fournisseurs et autres créditeurs à l'état intermédiaire résumé de la situation financière :

	31 décembre 2017	31 mars 2017
Montants à recevoir des parties liées	49 798 \$	92 426 \$
Montants à payer aux parties liées	(1 023)	(1 189)
Montant net à recevoir des parties liées	48 775 \$	91 237 \$

Les montants à recevoir de parties liées comprennent principalement des créances de 44 498 \$ (83 734 \$ au 31 mars 2017) du gouvernement du Canada au titre des crédits parlementaires et des créances de 5 233 \$ (8 574 \$ au 31 mars 2017) de l'Agence du revenu du Canada au titre de taxes recouvrables payées sur les dépenses. Les montants à payer à des parties liées sont constitués essentiellement de taxes indirectes payables à l'Agence du revenu du Canada.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 9. Il n'y a eu aucune autre transaction au cours des périodes de neuf mois.

15. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	31 décembre 2017	2016	2017	2016
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(2 129) \$	(35 211) \$	28 021 \$	(20 686) \$
Diminution des stocks	446	654	1 859	3 046
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(164)	626	1 091	1 846
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	6 904	(8 303)	(2 839)	14 310
Diminution des provisions	-	(199)	-	(711)
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(282)	(1 280)	(2 950)	(4 892)
	4 775 \$	(43 713) \$	25 182 \$	(7 087) \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017 se chiffrent à 193 \$ (132 \$ en 2016) et 431 \$ (349 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, les intérêts payés et passés en charges se chiffrent à 1 \$ (1 \$ en 2016) et 2 \$ (11 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 2 271 \$ (15 386 \$ en 2016) et de 12 934 \$ (19 979 \$ en 2016), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 6 195 \$ (2 224 \$ en 2016) et de 114 \$ (25 270 \$ en 2016), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, la variation du passif net au titre des avantages du personnel exclut des montants de -14 871 \$ (20 410 \$ en 2016), et de -6 517 \$ (8 317 \$ en 2016), respectivement, relativement à la réévaluation des régimes à prestations définies présentée dans les autres éléments du résultat global, car les montants sont liés à une réévaluation sans effet sur la trésorerie.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, l'ACSTA a reçu des produits non monétaires de 19 \$ (0 \$ en 2016) et de 47 \$ (3 \$ en 2016), respectivement, liés à la sortie d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, les autres transactions sans effet sur la trésorerie comprenaient des crédits de fournisseurs sans effet de trésorerie de 0 \$ (0 \$ en 2016) et de 792 \$ (0 \$ en 2016), respectivement, compensés par des virements non monétaires de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks totalisant 9 \$ (0 \$ en 2016) et 40 \$ (3 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, l'ACSTA a comptabilisé des ajustements hors trésorerie liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles couvertes contre le risque de change qui ont totalisé -2 \$ (0 \$ en 2016) et 79 \$ (0 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, les ajouts hors trésorerie de l'ACSTA aux avantages incitatifs à la location différés s'élevaient à 0 \$ (0 \$ en 2016) et à 0 \$ (9 \$ en 2016), respectivement.